

PROVINCE DE QUÉBEC

CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 décembre 2010, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 325, chemin du Hibou.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Marie-Eve D'Ascola
 Madame Edith Coulombe
 Madame Julie Plamondon
 Monsieur François Du Sablon
 Madame Lisa Kennedy
 Monsieur Louis-Antoine Gagné

Formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Miller, maire.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim monsieur Michel Chatigny et le directeur du Service des finances monsieur Steve Whalen sont également présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation du budget 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013;
4. Adoption du budget 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013;
5. Publication du budget 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011 à 2013;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h, monsieur Robert Miller, maire, déclare l'ouverture de l'assemblée.

Rés.: 415-10

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal procède à l'adoption de l'ordre du jour suite à la lecture de celui-ci par monsieur François Du Sablon.

Considérant que chaque membre du conseil a reçu un avis de convocation de la manière prévue au Code municipal et que tous les membres sont présents;

Il est en conséquence proposé par monsieur le conseiller François Du Sablon, appuyé par madame la conseillère Edith Coulombe et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2011 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

Le maire, monsieur Robert Miller procède à la présentation du budget de l'année 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.

À la fin de la présentation et d'une période de questions, le conseil procède à l'adoption dudit budget et du programme triennal.

Rés. : 416-10

ADOPTION DU BUDGET 2011 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

Il est proposé par monsieur le conseiller François Du Sablon, appuyé par madame la conseillère Edith Coulombe et résolu que le budget équilibré des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury pour l'année 2011, de huit millions sept cent quarante-deux mille cent soixante et dix dollars (8 742 170 \$) soit accepté, tel que présenté.

Le conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2011, 2012 et 2013 tel que présenté.

Le programme triennal d'immobilisations se résume comme suit :

2011	-	9 587 800 \$
2012	-	4 386 000 \$
2013	-	1 744 000 \$

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 417-10

PUBLICATION DU BUDGET 2011 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011 À 2013

Considérant qu'en vertu de l'article numéro 957 du Code municipal du Québec, le budget et le programme triennal d'immobilisations adoptés doivent être distribués gratuitement à chaque adresse civique ou être publié, dans le journal diffusé dans la municipalité;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Julie Plamondon, appuyée par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola et résolu d'autoriser la direction générale de la municipalité à publier un résumé du budget municipal 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011 à 2013, dans le journal Le Petit Rapporteur du mois de mars 2011.

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Miller, maire, invite les citoyens et citoyennes à la période de questions.

Rés. : 418-10

LEVÉE DE LA SÉANCE

À la demande du maire, monsieur Robert Miller, le conseiller, monsieur François Du Sablon souhaite au nom du conseil municipal une

très belle période des Fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année remplie de santé et d'amour à tous nos citoyennes et citoyens.

À 21 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Edith Coulombe, appuyée par madame la conseillère Lisa Kennedy et résolu que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

Robert Miller, maire

Je, Robert Miller, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Chatigny, directeur général et
secrétaire-trésorier par intérim